



## rechute accident travail des fonctionnaires

Par **titinose**, le **13/02/2012** à **03:03**

ayant eu un accident travail un an auparavant environ avec reprise avec soins . mon medecin ne voulait pas me prescrire de rechute il ma prescrit 6 mois d arret maladie ordinaire et lors d un rdv chz mon chirugien il avait bien mis dans son compte rendu que c etait bien la cause de mon accident travail ensuite une operation de la tête femorale mon chirugien m a prescrit rechute AVEC LA DATE INITIALE DE MON ACCIDENT TRAVAIL UN AN AU PARAVANT et arret accident travail pour 2 mois avec les ordonnances AT.J AI RESSORTI LA PREMIERE FEUILLE DE IMPUTABLE ET FAIT DES COPIES POUR LE REMBOUSEMENT DES PRATICIENS DE MES SOINS \_  
\_ET J AI reçu aussi un arrêté de longue maladie dont j avais fais la demande juste apres mon operation chirurgicale.  
comment dois je procedé et avoir des renseignements pour tout cela

Par **P.M.**, le **13/02/2012** à **16:16**

Bonjour,  
Il semble que ce soit plus un problème médical que de Droit du Travail et qu'il faille maintenant que l'assurance maladie accepte de considérer la rechute de l'accident du travail...